



BULLETIN MUNICIPAL

MARS 2026

Budget municipal 2026

page 4

Journée Retour @ la terre

page 11

Camp de jour - Été 2026

page 16

MUNICIPALITÉ D'AMHERST

819 681-3372

info@municipalite.amherst.qc.ca

municipalite.amherst.qc.ca

124, rue Saint-Louis

Amherst (Québec) J0T 2L0



DE L'AIDE POUR VOS **IMPÔTS**

Les personnes respectant les critères d'admissibilité et résidant sur le territoire de la MRC des Laurentides doivent **se présenter à l'une des plages horaires** avec tous leurs documents.

**** AUCUN RENDEZ-VOUS NÉCESSAIRE**

**** CONTRIBUTION VOLONTAIRE**

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ Personne seule: revenu maximal de 40 000 \$
- ✓ Couple et famille: revenu maximal de 55 000 \$
- ✓ + 5 000 \$ par personne à charge
- ✓ Les revenus de placements, comme les intérêts et dividendes, ne doivent pas dépasser 1 000 \$

AUCUNE DEMANDE NE SERA TRAITÉE APRÈS CES DATES. UN RENDEZ-VOUS VOUS SERA DONNÉ POUR RÉCUPÉRER VOS DÉCLARATIONS.

Chaque année, ce service est accessible grâce à vos dons. Merci de votre soutien!

INFORMATIONS:

www.cab-laurentides.org

819-326-0819

NOS BÉNÉVOLES VOUS ACCUEILLENT DE 13H30 À 16H00

MONT-TREMBLANT

Hôtel de ville

Salle du conseil

1145, rue de Saint-Jovite

**11, 18, 25 MARS 2026 ET
1 AVRIL 2026**

MONT-BLANC

Salle Bellevue

64, rue de la Culture

12 MARS 2026

LABELLE

Salle Wilfrid-Machabée

Hôtel de ville, 2^e étage

1, rue du Pont

19 MARS 2026

BRÉBEUF

Pavillon Ronald-Provost

41, rue des Loisirs

25 MARS 2026

AMHERST

Trait d'Union

287, rue McLaughlin

26 MARS 2026

SAINTE-AGATHE

Place Lagny

2, rue Saint-Louis

12, 19 ET 26 MARS 2026

VAL-DAVID

Salle Athanase-David (église)

2490, rue de l'Église

18 MARS 2026

DANS CE BULLETIN

De l'aide pour vos impôts.....	2
Vie municipale.....	4 - 7
Section aînés	8
Rappels saisonniers.....	9
Environnement.....	10 - 11
Sécurité publique.....	12
Loisirs et culture.....	13 - 15
Camp de jour été 2026.....	16

CONGÉS FÉRIÉS

Pâques

Les bureaux municipaux seront fermés du jeudi 2 avril à midi au lundi 6 avril inclusivement.

Les bibliothèques seront fermées du vendredi 3 avril au lundi 6 avril inclusivement.

Journée nationale des Patriotes

Les bureaux municipaux et la bibliothèque de Vendée seront fermés le lundi 18 mai.

Les services essentiels des travaux publics demeureront fonctionnels en tout temps.

Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1.



PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les citoyens et les citoyennes sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter d'une période de questions. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible sur notre site Web vers 10 h, le jour même. Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal sur le site de la Municipalité.

9 MARS
À
SAINT-RÉMI

13 AVRIL
À
SAINT-RÉMI

11 MAI
À
SAINT-RÉMI

8 JUIN
À
SAINT-RÉMI

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

Le *Code municipal* exige l'adoption d'un budget où les revenus sont au moins égaux aux dépenses.

	BUDGET 2026	ÉCART BUDGET 2026 VS 2025	BUDGET 2025
REVENUS			
Taxes	4 526 511 \$	254 408 \$	4 272 103 \$
Palements tenant lieu de taxes	149 369 \$	30 315 \$	119 054 \$
Services rendus aux organismes municipaux	162 913 \$	4 313 \$	158 600 \$
Transfert	506 440 \$	(107 481) \$	613 921 \$
Services rendus	64 860 \$	(9 475) \$	74 335 \$
Imposition de droits	268 520 \$	17 180 \$	251 340 \$
Amendes et pénalités	25 000 \$	5 000 \$	20 000 \$
Intérêts	70 000 \$	15 000 \$	55 000 \$
Autres revenus	25 000 \$	(10 000) \$	35 000 \$
TOTAL - REVENUS	5 798 613 \$	199 260 \$	5 599 353 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Administration générale	1 059 000 \$	(17 525) \$	1 076 525 \$
Sécurité publique	938 272 \$	73 174 \$	865 098 \$
Transport	1 867 290 \$	150 424 \$	1 716 866 \$
Hygiène du milieu	921 061 \$	(5 508) \$	926 569 \$
Santé et bien-être	27 620 \$	13 515 \$	14 105 \$
Aménagement, urbanisme et développement	335 220 \$	(14 915) \$	350 135 \$
Loisirs et culture	527 955 \$	7 645 \$	520 310 \$
Frais de financement	153 100 \$	14 450 \$	138 650 \$
TOTAL - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 829 518 \$	221 260 \$	5 608 258 \$
Surplus (déficit) avant conciliation	(30 905) \$	(22 000) \$	(8 905) \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Affectations	258 405 \$	31 500 \$	226 905 \$
Remboursement de la dette LT	(227 500) \$	(9 500) \$	(218 000) \$
	30 905 \$	22 000 \$	8 905 \$
EXCÉDENT A DES FINS FISCALES	- \$	- \$	- \$

TAXATION ET TARIFICATION

TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE - TAUX DU 100 \$ D'ÉVALUATION

	2026	2025
Taxe foncière générale	0,3110 \$	0,3032 \$
Taxe foncière spéciale pour le service de la dette	0,0441 \$	0,0424 \$

TARIFICATIONS DES SERVICES

	2026	2025
SERVICE DE L'EAU		
Logement	248 \$	243 \$
Terrain vacant	124,50 \$	122,50 \$
Commerce	451 \$	444 \$
Auberge/gîte	27 \$ / unité de location	26,50 \$ / unité de location

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Logement, résidence, chalet, roulotte	178 \$	170 \$
Motel, auberge, gîte	27,50 \$ / unité de location	26,50 \$ / unité de location
Commerce	356 \$	340 \$

SERVICE INCENDIE

Immeuble	137,50 \$	126 \$
Terrain vacant	91 \$	83,50 \$

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Immeuble	139,50 \$	130,50 \$
Terrain vacant	89,50 \$	84 \$

INSECTES PIQUEURS

Immeuble à vocation récréotouristique intensive	179,50 \$	179,50 \$
Commerce	130 \$	130 \$
Logement, résidence, chalet, roulotte	70 \$	71,50 \$
Terrain vacant	32,50 \$	33 \$

ÉCHÉANCES DES TAXES MUNICIPALES 2026

- Taxes inférieures à 300 \$: payables en un seul versement au plus tard le lundi 25 février.
- Taxes de 300 \$ et plus : six versements égaux à payer au plus tard le 25 février, 25 mars, 25 mai, 25 juillet, 25 septembre et 25 octobre.

Au choix, l'un des cinq modes de paiement :

- Dans la plupart des institutions financières (comptoir, guichet, Internet) ;
- Par Internet : entrer les 10 premiers chiffres du numéro de référence de paiement (matricule) qui sont inscrits sur vos coupons de paiement (sans la lettre F). *Certaines institutions financières pourraient vous demander d'entrer les 16 chiffres ;*
- Par la poste : inscrire sur le chèque le numéro de matricule qui se trouve en haut à droite sur chaque coupon de paiement. Vous pouvez également joindre le coupon de paiement à votre chèque ;
- Au comptoir de l'hôtel de ville : 124, rue Saint-Louis (argent comptant, carte débit) ;
- Déposez vos chèques dans la boîte aux lettres à l'extérieur de l'hôtel de ville.

Si vous avez plusieurs comptes, vous devez faire un paiement par compte.

Aucun rappel ni état de compte ne seront envoyés durant l'année.

Attention : des intérêts et pénalités de 18 % seront facturés en plus des sommes exigibles si ces échéances ne sont pas respectées.

COMPTE DE TAXES NON REÇU OU ÉGARÉ

Tout propriétaire qui n'aurait pas reçu de compte de taxes ou qui l'aurait égaré, doit communiquer sans tarder avec la réception de la Municipalité. Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité du citoyen de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant avec le service des finances au 819 681-3372, poste 5200 ou par courriel à info@municipalite.amherst.qc.ca.

COMPRENDRE LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

1,7 M\$
D'INVESTISSEMENT

Pour l'année 2026, des investissements totalisant près de 1,7 millions de dollars seront consacrés à des projets prioritaires, tels que la mise à niveau de la caserne de Saint-Rémi, des travaux au centre Cyrille-Garnier, ainsi que des initiatives visant à enrichir nos équipements communautaires et récréatifs.

20 26	▶	1 698 000 \$
20 27	▶	2 286 000 \$
20 28	▶	506 000 \$

Un moment pour la famille...

Au moment où vous lirez ces lignes, je m'apprêterai à débiter mon congé de maternité pour accueillir notre deuxième enfant.

C'est avec beaucoup d'émotion que je mets momentanément sur pause mes fonctions à la Municipalité. Depuis mon arrivée, j'ai eu le privilège de vous informer, de partager les projets qui façonnent Amherst et d'être en lien direct avec vous, que ce soit par l'infolettre, les réseaux sociaux ou nos échanges quotidiens.

Les communications municipales ne sont pas qu'une question d'information; elles sont un pont entre l'administration et la communauté. J'ai toujours eu à cœur de bâtir ce lien avec transparence, rigueur et proximité.

Je quitte temporairement mes fonctions avec confiance, sachant que les dossiers continueront d'avancer et que vous demeurerez bien informés.

Je tiens à remercier sincèrement les membres du conseil pour leur confiance, ainsi que mes collègues de l'administration pour leur collaboration et leur soutien au quotidien. Merci également à vous, citoyens et citoyennes d'Amherst, pour votre engagement et votre intérêt envers la vie municipale.

Je me consacre maintenant à ce nouveau chapitre de ma vie familiale, avec reconnaissance et enthousiasme.

Au plaisir de vous retrouver l'an prochain,

- *Virginie Dubois*

POLITIQUE MADA – UN RENOUVELLEMENT BIENTÔT ADOPTÉ

La Municipalité est heureuse d'annoncer que la mise à jour de sa politique MADA (Municipalité amie des aînés) est presque complétée. Après plusieurs étapes de consultation, d'analyse et de travail en collaboration avec différents partenaires du milieu, l'adoption officielle aura lieu dans les prochaines semaines.

La politique MADA vise à adapter notre milieu de vie afin de favoriser le vieillissement actif, la participation sociale et la qualité de vie des personnes âgées. Elle touche différents aspects du quotidien, notamment la sécurité, les loisirs, la vie communautaire, l'accès aux services, l'information et les infrastructures.

Cette démarche permet de mettre en place des actions concrètes pour que notre municipalité demeure inclusive, dynamique et accueillante pour nos aînés, aujourd'hui et pour les années à venir.

Restez à l'affût : la politique complète sera disponible prochainement sur nos réseaux et nos plateformes officielles.

Une retraite bien méritée!

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Après plusieurs années au sein de l'administration municipale d'Amherst, le moment est venu pour moi de prendre ma retraite à la fin du mois d'avril.

Arrivé en 2016 à titre de directeur général adjoint, puis nommé directeur général en 2022, j'ai eu le privilège de contribuer au développement de notre Municipalité et de travailler avec des personnes profondément engagées envers notre communauté. Ces années ont été remplies de défis, de projets porteurs et, surtout, de belles collaborations.

Je tiens à remercier sincèrement les membres du conseil, mes collègues ainsi que vous, citoyens et citoyennes d'Amherst, pour votre confiance et votre appui au fil des ans. Ce fut un réel plaisir de servir cette communauté.

Pour ma part, je compte bien profiter de cette nouvelle étape pour me consacrer à quelques projets personnels. Notamment mes créations en bois, qui occupent déjà une place importante dans mon atelier, et peut-être aussi à parfaire mes talents de dégustateur de margaritas... avec modération, bien entendu.

Merci pour ces belles années.

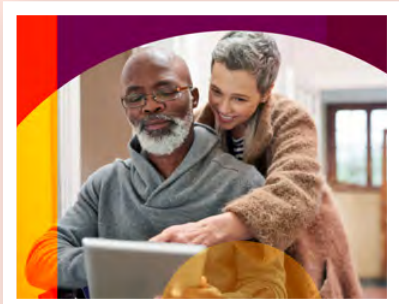
- *Martin Léger*



REDÉFINIR LE VIEILLISSEMENT

MYTHES ET FAITS

L'âgisme désigne les stéréotypes, les préjugés et la discrimination fondés sur l'âge. Il est essentiel de démanteler ces mythes pour favoriser le respect envers les personnes âgées et veiller à leur dignité.



MYTHE

Les personnes âgées sont incapables d'apprendre de nouvelles compétences, surtout dans le domaine des technologies.



FAIT

Les personnes âgées peuvent apprendre de nouvelles technologies et s'y adapter.

En 2022, les Canadiens âgés de 65 ans et plus ont déclaré utiliser les technologies suivantes :



82,6 %
Internet



74,7 %
Courriel



58,0 %
Opérations
bancaires en ligne



50,9 %
Application de
messaging instantanée



MYTHE

Les personnes âgées sont malheureuses.



FAIT

Les personnes âgées sont celles qui affichent le niveau de satisfaction à l'égard de la vie le plus élevé.

62,3 %

des personnes âgées de 65 ans et plus ont déclaré avoir un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur vie en 2025. Il s'agit du pourcentage le plus élevé, tous groupes d'âge confondus.



MYTHE

Les personnes âgées sont désengagées.



FAIT

Les personnes âgées sont les plus généreuses au Canada.

35 %

des déclarants de dons de charité étaient âgés de 65 ans et plus. Pour chaque tranche de 100 \$ donnés en 2023, 50 \$ provenaient de personnes âgées de 65 ans et plus.



ENFIN LE PRINTEMPS!

Le mercure grimpe, les bancs de neige fondent tranquillement... pas de doute, le printemps est à nos portes ! Avec l'arrivée de la belle saison vient aussi le temps du grand nettoyage annuel de nos rues. Pour que tout se déroule efficacement, votre collaboration est précieuse.

Chasse aux nids-de-poule

Même si les réparations se font tout au long de l'année, le printemps est la saison où les nids-de-poule apparaissent le plus rapidement.

Nos équipes sillonnent le réseau routier en continu afin de les repérer et de les réparer. Mais si un nid-de-poule échappe à leur vigilance, surtout celui que vous devez éviter chaque matin, n'hésitez pas à nous le signaler !

Une fois la demande transmise à la réception de l'hôtel de ville, la réparation est généralement effectuée en moins d'une semaine.

Comment le signaler ?

Par téléphone au 819 681-3372 ou via notre formulaire de requête citoyenne sous l'onglet *Nous joindre* : municipalite.amherst.qc.ca/nous-joindre/

Grand ménage des rues

Le nettoyage printanier des rues permet de retirer les débris accumulés pendant l'hiver : abrasifs (petites pierres), feuilles mortes, sable et poussière.

Afin de faciliter le travail des équipes, merci de ne pas racler, balayer, déposer ou souffler dans la rue des feuilles, du gazon coupé, du sable ou tout autre débris. Il s'agit d'une infraction au règlement 571-22.

Pour un nettoyage efficace, les rues doivent être libres de tout obstacle afin que la balayeuse puisse circuler près des bordures.

Retrait des abris temporaires avant le 1er mai

Un rappel important : les abris d'auto temporaires hivernaux sont autorisés du 15 octobre au 1^{er} mai suivant.

Ils doivent donc être retirés au plus tard le 1^{er} mai, incluant la structure. Après cette date, une amende de 500 \$ peut être imposée pour une première infraction.

COLLECTES DES MATIÈRES

Reprise de l'horaire d'été dès le 4 mai 2026

- Les matières organiques seront ramassées à nouveau chaque lundi.

ÉCOCENTRE D'AMHERST

Garage municipal, 1323, route 323 sud

1^{er} mai au 15 septembre 2026

Mercredi : 13 h à 19 h et Samedi : 8 h à 16 h

ÉCOCENTRE RÉGIONAL À MONT-TREMBLANT

60, chemin de Brébeuf

Du 5 avril au 13 septembre 2026

Lundi au vendredi 9 h à 16 h 30

Samedi 9 h à 15 h

TRAVAUX DE FOSSÉS

Secteur ouest du lac Cameron

Des travaux d'entretien et de réfection des fossés auront lieu en 2026 dans le secteur ouest du lac Cameron.

Vous avez besoin de matériel de remblai pour votre terrain ? Il pourrait être possible de récupérer du matériel provenant de ces travaux. Pour ce faire, communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement afin d'obtenir un certificat d'autorisation de remblai.

Lorsque les conditions sont respectées, la Municipalité pourra livrer du matériel sur votre propriété. À noter toutefois que la quantité, la qualité et la granulométrie du matériau ne peuvent être garanties.

Nous invitons les citoyens intéressés à communiquer avec nous dès maintenant afin de planifier leur demande : inspecteuradj@municipalite.amherst.qc.ca

Protégeons nos pollinisateurs : et si on retardait la première tonte ?

Avec l'arrivée du printemps, la tentation est grande de sortir la tondeuse dès les premiers rayons de soleil. Pourtant, quelques semaines de patience peuvent faire toute la différence pour nos insectes pollinisateurs.

Pourquoi sont-ils si importants ?

Les abeilles, bourdons, papillons et autres insectes pollinisateurs jouent un rôle essentiel dans notre écosystème. Ils contribuent à la reproduction de près de 75 % des plantes à fleurs et participent directement à la production de nombreux fruits et légumes que nous consommons.

Malheureusement, leurs populations sont en déclin, notamment en raison de la perte d'habitats et du manque de nourriture au début du printemps.

Le printemps : une période critique

Au sortir de l'hiver, les pollinisateurs ont besoin d'énergie. Les premières fleurs sauvages; pissenlits, trèfles, violettes représentent souvent leur seule source de nectar et de pollen.

En retardant la première tonte du gazon de quelques semaines, nous permettons à ces fleurs de pousser et d'offrir une ressource vitale aux insectes au moment où ils en ont le plus besoin.

Un petit geste, un grand impact

Retarder la tonte jusqu'à la fin mai ou au moins laisser certaines zones de votre terrain sans tonte temporairement :

- Favorise la biodiversité ;
- Soutient les abeilles et les papillons ;
- Contribue à un environnement plus sain ;
- Demande peu d'effort... et zéro coût.

Même laisser une bande de terrain, un coin de cour ou le pourtour d'un boisé peut faire une réelle différence.

Ensemble pour un printemps plus vivant

La Municipalité invite les citoyens à participer à cet effort collectif en adoptant des pratiques simples et respectueuses de l'environnement.

Chaque fleur compte. Chaque geste aussi.

Laissons la nature nous offrir un printemps un peu plus coloré... et donnons un coup de pouce à ceux qui travaillent discrètement à la santé de notre écosystème.



Une heure pour la Terre

Joignez-vous à des millions de personnes à travers le monde afin de faire une différence positive dans le cadre d'Une heure pour la Terre. Il est temps que la nature compte.

Cette année, réalisez des actions, inspirez le changement et redonnez une heure à la Terre.

ÉTEIGNEZ VOS LUMIÈRES

Une heure pour la terre
Samedi 28 mars 2026 - 20 h 30
60 minutes



Cette journée, qui est désormais une tradition au mois de mai, est prévue le **samedi 16 mai de 10 h à 14 h**. Afin de rejoindre un plus grand nombre de citoyens, deux lieux sont prévus pour cette journée :

- À l'écocentre, au 1323, route 323
- Au centre Cyrille-Garnier, au 1814 rue du Village

Encore une fois cette année, nous aurons la rétro-excavatrice (pépine) pour faciliter le chargement des remorques à l'écocentre.

Les citoyens munis de leur preuve de résidence profiteront :

- de l'équivalent d'une remorque standard de 4 x 8 x 2 pieds (ou l'équivalent d'une pelle de rétro-excavatrice) de compost gratuit par famille pour nourrir le sol des jardins;

- d'une pousse d'arbre (ou deux) gratuite par famille;
- d'une distribution de contenants pour les analyses d'eau, en plus de bénéficier d'un rabais de 35 % sur les frais du laboratoire.

Nous avons demandé les mêmes espèces que l'an dernier, car ces pousses peuvent servir à la revégétalisation des berges. Cependant, nous aurons la confirmation des essences exactes disponibles seulement au début mai. Surveillez notre page Facebook où nous annoncerons quelles essences seront distribuées. Les quantités sont limitées.

Offre valide jusqu'à épuisement des stocks (compost et arbres). S'il en reste après cette date, vous pourrez vous présenter à l'écocentre selon les heures d'ouverture (mercredi et samedi).



Comment choisir son extincteur portatif

Il est recommandé de privilégier un extincteur à poudre polyvalente portant la mention « ABC », qui peut éteindre trois types de feux :

- A : feu causé par des matériaux inflammables comme le bois, le papier, le tissu;
- B : feu causé par des liquides inflammables comme l'huile ou l'essence;
- C : feu causé par un appareil électrique sous tension.

Il est important d'opter pour un extincteur à poudre dont la cote minimale est de 2A 10B C (inscrite sur l'étiquette), les instructions pour savoir comment l'utiliser permettra

d'un poids de 5 livres et plus. Prendre le temps de lire les instructions pour savoir comment l'utiliser permettra d'éviter toute hésitation en cas d'urgence.

Au moment de le ranger, le placer dans un endroit accessible, mais éloigné d'une source potentielle d'incendie, comme la cuisinière et les appareils de chauffage.

En matière d'extincteur portatif, faire le bon choix est essentiel en cas d'incendie!

Le changement d'heure

L'avertisseur de fumée alerte les occupants par un signal sonore lorsqu'il y a présence de fumée. Il permet de réagir rapidement et de sauver des vies, car en cas d'incendie, il faut évacuer la maison **en moins de trois minutes**.

Au moment de changer l'heure, il faut vérifier le bon fonctionnement de ses avertisseurs de fumée et remplacer les piles!



Électricité : un risque d'incendie à ne pas sous-estimer

Les installations électriques, temporaires ou permanentes, figurent parmi les principales causes d'incendie. Ces dernières peuvent être dues à une mauvaise utilisation des appareils électriques ou à un manque d'entretien des installations.

Il est important de toujours faire appel à un maître électricien pour les travaux touchant l'électricité, lorsque qu'une baisse de courant est remarquée ou s'il y a une odeur inhabituelle.

Voici quelques conseils afin de minimiser les risques d'incendie :

- Ne pas enlever la mise à la terre d'une fiche d'alimentation;
- Ne pas utiliser de rallonges de façon permanente;
- Respecter l'ampérage des circuits électriques;
- Ne jamais utiliser une rallonge ou un appareil électrique défectueux ou endommagé;
- Utiliser une barre d'alimentation avec un disjoncteur intégré;
- Toujours tirer sur la fiche (et non le fil) pour débrancher un appareil.

Adopter ces bonnes pratiques permet de réduire considérablement les risques d'incendie!

Programmation **PRINTEMPS 2026**

Tonus et Mobilité

du 12 mars au 30 avril | Mercredi de 18 h 15 à 19 h 30 | Ancienne église de Saint-Rémi | 100 \$ ou 15 \$ à la carte
Vous avez envie de bouger, de vous sentir plus fort et plus souple tout en prenant soin de votre corps? Joignez-vous aux cours Tonus & Mobilité pour un entraînement accessible et adapté à tous! Renforcement musculaire, cardio, étirements et respiration vous permettront de retrouver énergie et bien-être... sans pression, mais avec beaucoup de bonne humeur!

Ateliers de musique - 2 à 5 ans

Activité parent-enfant

du 11 avril au 9 mai | Samedi de 9 h à 9 h 45 | Maisonnée | 65 \$ la session ou 15 \$ à la carte

Venez explorer le monde des sons, des rythmes et des chansons en famille! À travers le jeu, le mouvement et les instruments, votre enfant développera sa créativité, son écoute et son amour de la musique — tout en partageant un beau moment complice avec vous.

Ateliers de musique - 6 à 12 ans

du 11 avril au 9 mai | Samedi de 10 h à 11 h 15 | Maisonnée | 80 \$ la session ou 20 \$ à la carte

Un atelier dynamique pour découvrir la musique autrement! À travers le rythme, le chant et les instruments, les jeunes développeront leur créativité tout en s'amusant et en jouant ensemble.



Ateliers de méditation

Un moment pour ralentir, respirer et se recentrer.
Visualisations thématiques et retour en douceur.
Ouvert à tous — aucune expérience requise.
Tenue confortable.

50 \$ pour les 5 ateliers ou 12 \$ par atelier*

*payable directement à l'instructrice

Dates :
Vendredi 13 mars – 13 h 30 au centre Cyrille-Garnier
Lundi 16 mars – 18 h au centre Cyrille-Garnier
Mercredi 25 mars – 18 h à la Maisonnée
Vendredi 27 mars – 10 h à la Maisonnée
Samedi 28 mars – 9 h 30 à la Maisonnée | Parent-enfant

Inscription à
evenements@institutmetaphysique.com



Espace jeux libres

 Ancienne église de Saint-Rémi, 245 rue Amherst

Un espace de jeu libre conçu pour favoriser le développement moteur des tout-petits, dans un environnement sécuritaire et stimulant.

Au programme

- Matériel favorisant le développement moteur
- Parcours moteurs adaptés aux 0-5 ans
- Moments de jeu libre parent-enfant
- Activités animées selon certaines dates

Samedi 7 mars 9 h à 11 h

Dimanche 22 mars 9 h à 12 h

Mardi 10 mars 9 h à 12 h
Activité animée par la Maison de la famille
Inscription obligatoire auprès de :
✉ jpoliquin@mfdn.ca
☎ 819 425-5407, poste 226

Jeudi 26 mars 15 h à 17 h
Animation sur la prise de risque
Animée par la kinésologue Geneviève Lalonde

Pour confirmer votre présence ou pour obtenir plus d'informations :
✉ loisirs@municipalite.amherst.qc.ca
☎ 819 681-3372, poste 5207

Ce projet est rendu possible grâce au programme de financement Avec Loisirs Laurentides, on bouge !, et avec le soutien de Loisirs Laurentides et du ministère de l'Éducation.

  Québec 

BIBLIOTHÈQUES



LOISIRS ET CULTURE

SAINT-RÉMI

259, rue Amherst | 819 681-3372, poste 5205

Mardi : 18 h à 20 h
Jeudi : 18 h à 20 h
Samedi : 9 h 30 à midi

VENDÉE

1800, chemin du Village | 819 681-3372, poste 5209

Lundi : 13 h à 15 h
Mercredi : 13 h à 15 h
Samedi : 10 h à midi

PROGRAMMATION

Conte et marionnettes à doigts
Samedi 18 avril dès 9 h 30

Les enfants plongent dans l'univers des histoires à travers des contes captivants, puis donnent vie aux personnages grâce à des marionnettes à doigts qu'ils manipulent eux-mêmes. Cette activité stimule l'imagination, favorise l'écoute et encourage l'expression créative tout en s'amusant.

Pour vous inscrire, communiquez avec Élise Therrien au 819 681-3372, poste 5207 ou au loisirs@municipalite.amherst.qc.ca

Zoo-lecture avec Kim et Opale
Samedi 21 mars dès 9 h 30

Viens vivre une expérience de lecture unique avec Kim et sa chienne Opale ! Lecture, caresses et bricolage sont au rendez-vous dans cette activité ludique où les enfants découvrent le plaisir des livres accompagnés... d'une adorable complice à quatre pattes !

Pour vous inscrire, communiquez avec Élise Therrien au 819 681-3372, poste 5207 ou au loisirs@municipalite.amherst.qc.ca

RESTEZ À L'AFFÛT DES NOUVEAUTÉS DE VOS BIBLIOTHÈQUES!

Saviez-vous que nos bibliothèques ont chacune leur page Facebook?
Suivez-les pour découvrir les nouveaux livres, les activités à venir et les coups de cœur des employées !

@Biblio de Saint-Rémi-d'Amherst
@Biblio de Vendée Amherst

Questions ou commentaires sur nos biblios? Écrivez-nous à loisirs@municipalite.amherst.qc.ca.

Chasse aux cocos de Pâques – Dimanche 29 mars dès 10 h

Le printemps s'installe doucement et, avec lui, revient une tradition très attendue dans notre municipalité : la chasse aux cocos de Pâques !

Nous invitons toutes les familles à venir célébrer cette fête colorée ! Petits et grands sont attendus pour un moment rempli de rires, de surprises et, bien sûr... de chocolat !

Point de rassemblement : ancienne église de Saint-Rémi (245, rue Amherst)

C'est à cet endroit que le sympathique Lapin de Pâques accueillera les enfants avant le grand départ. N'oubliez pas votre appareil photo, il sera au rendez-vous pour saluer les familles !

Afin que chacun puisse profiter pleinement de l'activité, deux parcours adaptés à l'âge des enfants seront proposés :

- 0 à 4 ans : un court parcours sécuritaire et amusant ;
- 5 à 12 ans : un parcours dans le noyau villageois pour les plus grands explorateurs.

Enfilez vos bottes et venez vivre un beau moment en famille dans le cadre enchanteur de notre village. Nous avons hâte de vous y voir !



DIMANCHE 29 MARS | 10 H

CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES

pour les 0 à 12 ans

UN ADULTE DOIT ACCOMPAGNER L'ENFANT TOUT AU LONG DU PARCOURS

**POINT DE RENCONTRE À L'ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-RÉMI
245 RUE AMHERST**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 22 MARS À
LOISIRS@MUNICIPALITE.AMHERST.QC.CA OU
 AU 819 681-3372 POSTE 5207
 *VEUILLEZ INDIQUER L'ÂGE DE VOTRE ENFANT

AMHERST LOISIRS



Au programme : performances musicales de Stéphane Legault, Chandail de Loup et ADN.

STÉPHANE LEGAULT

CHANDAIL DE LOUP

GROUPE ADN

AU FIL DES TALENTS

SAMEDI 18 AVRIL

17 H 30 À 20 H 30
**SOUPER-SPECTACLE
 BAR À PÂTES**

Billets 40 \$ (souper et spectacle inclus) en vente dès maintenant ou à la porte. Scannez le code QR. Places limitées - Réservez tôt !



à l'ancienne église de Saint-Rémi
 située au 245, rue Amherst

Une belle occasion de partager un moment culturel, musical et gourmand entre amis ou en famille.



PÉRIODE D'INSCRIPTION DU 9 AU 30 MARS

LE CAMP DE JOUR
S'ADRESSE AUX
ENFANTS ÂGÉS DE 5
ANS (OU AYANT, AU
MOINS, UNE
MATERNELLE 4 ANS
COMPLÉTÉE) À 12 ANS.



EN LIGNE
SCANNEZ LE CODE QR OU RENDEZ-VOUS À
MUNICIPALITE.AMHERST.QC.CA/CAMP-DE-JOUR/

	Résidents	Non-Résidents
Camp de jour	350 \$ pour le 1er enfant d'une famille; 330 \$ pour le 2e enfant; 275 \$ pour chaque enfant additionnel.	720 \$ par enfant (possible seulement si des places sont disponibles : la priorité est donnée aux résidents)
Service de garde 15 \$ par jour pour le service de garde uniquement en cas d'imprévu et sous réserve de places disponibles	145 \$ pour le premier enfant d'une famille; 135 \$ pour le deuxième enfant; 90 \$ pour chaque enfant additionnel.	230 \$ par enfant (possible seulement si des places sont disponibles)
Sorties	40 \$ par sortie par enfant	40 \$ par sortie par enfant

*Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer

Pour l'inscription de vos enfants, vous aurez besoin de :

- Son numéro d'assurance maladie, ainsi que la date d'expiration ;
- L'information sur les médicaments (si applicable) ;
- Une photo récente de votre enfant ;

Rendez-vous sur notre site Web pour tous les détails.

Des frais supplémentaires de 100\$ s'appliqueront si l'inscription est faite après le 30 mars. Des frais de 200\$ seront applicables si vous procédez à l'inscription au ou après le 1er juin.

Pour toutes questions ou demandes d'informations, communiquez avec Élise Therrien
à loisirs@municipalite.amherst.qc.ca ou au 819 681-3372 poste 5207